

# Rentrée 2024

## Enseignements à la rentrée de septembre 2024

Les enseignements débuteront le mardi 17 septembre 2024.

## Séance d'accueil du Bachelor en Droit

Pour vous accompagner dans vos débuts, l'UNIL vous propose sa semaine d'accueil des nouvelles étudiantes et nouveaux étudiants de Bachelor. Toutes les informations sur cette semaine d'accueil sont disponibles depuis le [site rentrée UNIL](#). La séance d'accueil pour les étudiantes et étudiants débutant la **1<sup>ère</sup> année en Bachelor en Droit** aura lieu le **vendredi 13 septembre 2024, de 12h30 à 13h30** à l'auditoire A de l'Amphipôle.

## Horaires de cours

Les horaires du Bachelor sont disponibles sous format PDF sur le [site de l'École de Droit](#).

## Délais et inscriptions

Les transferts d'un Bachelor à celui d'une autre Faculté peuvent se faire jusqu'au 30 septembre 2024. Toutes les informations et les formulaires à remplir se trouvent sur le [site des immatriculations](#).

En cas d'un transfert de Master à un autre, toutes les informations et les formulaires sont aussi disponibles sur le site des immatriculations à la page [Transfert en Master](#).

Pour plus de renseignements sur le calendrier académique, les sessions d'examens et les formalités d'inscription, consultez en temps voulu la page [Examens du site de l'École de Droit](#).

## Contact

Les étudiantes et étudiants désirant poser des questions spécifiques sur leur formation peuvent prendre contact avec :

Secrétariat des étudiants  
Bâtiment Internef – 222

[affaires-etudiantes.droit@unil.ch](mailto:affaires-etudiantes.droit@unil.ch)

Guichet : du lundi au jeudi, de 10h00 à 12h30

## Contact en cas de handicap

Les personnes en situation de handicap trouveront toutes les informations souhaitées en lien avec de possibles mesures d'aménagement sur [cette page de l'UNIL](#).

Chaque demande d'aménagement adressée à l'École de Droit doit obligatoirement être accompagnée de pièces justificatives (i.e certificat médical) originales récentes produites par un service ou un médecin spécialisé (par ex: logopédiste pour les questions de dyslexie-dysorthographe-dyscalculie). Le certificat doit indiquer les aménagements requis pour tous les types d'évaluations et leur durée (Examens oraux ou écrits).

Toutes les demandes d'aménagement des évaluations/examens gérés par l'École de Droit doivent être adressées **au plus tard** à Mme Isabelle Dumesnil ([isabelle.dumesnil@unil.ch](mailto:isabelle.dumesnil@unil.ch))

**le 15 novembre pour le semestre d'automne ;  
le 15 avril pour le semestre de printemps.**

### **Étudiantes et étudiants en échange**

Les étudiantes et étudiants en échange peuvent trouver des informations utiles sur la vie en Suisse et les usages à l'UNIL à l'aide du site [www.unil.ch/etudiants](http://www.unil.ch/etudiants) et de sa [page dédiée aux étudiantes et étudiants internationaux](#).

### **Pour en savoir plus**

Pour davantage de renseignements, les informations utiles pour la rentrée sont disponibles sur le site [Rentrée UNIL](#).